

RWANDA : L'ÉGLISE À L'ÉPREUVE DE LA MÉMOIRE DU GÉNOCIDE

Sans surprise, l'Église se refuse d'assumer sa part de responsabilité et ce malgré son engagement direct et son emprise sur la population. Son influence sur les décideurs politiques de ce pays pendant plus d'un demi-siècle reste incontestable. La tournure dramatique de 1994 a placé l'Église sur la défensive. C'est même en pesant ses mots, que le Saint-Siège a reconnu qu'il y a eu un génocide au Rwanda. Concrètement, au moment où le déchaînement d'une barbarie inqualifiable était dirigée contre les Tutsi, le pape Jean Paul II qualifia subrepticement de génocide, le drame qui était en cours. □

Par ce geste posé au moment opportun, il parvint à placer adroitement l'Église au diapason d'une consternation généralisée. Le monde entier était alors en train d'assister passivement à une cruauté d'une magnitude sans précédent ciblant les Tutsi. Si ce génocide reste dans la mémoire collective, c'est surtout parce qu'il a été suivi en direct par le monde entier. Mais aussi, c'est parce que les Nations-Unies et toutes les puissances occidentales l'ont reconnu. Aujourd'hui, il s'agit d'un fait historique incontestable, étayé par des enquêtes bien documentées. Les vestiges

des lieux de carnage, érigés en sites mémoriaux, confèrent à ce génocide un cachet indélébile.

Au sein de l'Église du Rwanda, cette tragédie a mis en évidence la domination de l'ivraie sur le bon grain, tous deux semés par les Pères Blancs qui ont évangélisé ce pays. Cette tournure tragique a suscité un questionnement sur le bilan de l'apostolat missionnaire et son héritage à l'Église locale qui a pris la relève. Quant au Saint-Siège, il a choisi le profil bas. Durant les deux décennies écoulées, le discours officiel sur la tragédie rwandaise est resté superficiel. Une toute petite note discordante a troublé le silence de marbre gardé jusque-là. On a noté un message de sympathie de Benoît XVI au président du Rwanda à l'occasion de la treizième commémoration. En dépit du caractère feutré du contenu de cette lettre qui suscita plus de questions que

de réponses, le geste en soi en valait la chandelle. L'initiative laissait espérer que l'Église allait accorder de l'importance à la mémoire collective de ce génocide, qui pèse lourd sur la conscience internationale : près d'un million d'humains ont péri en l'espace de trois mois. Un record macabre en termes de rapidité mais aussi de cruauté comme on le verra.

Hélas, l'espoir suscité par le message du Souverain Pontife s'est vite évanoui. Pour une raison expliquée, le silence habituel est revenu lors des autres commémorations

annuelles. Cette volte-face laisse penser que l'intervention ponctuelle enregistrée était plutôt une initiative zélée d'un employé des services de communication du Saint-Siège. La position du pape François était donc à surveiller. Le hasard de l'Histoire fait coïncider la première année de son pontificat avec la vingtième commémoration du génocide des Tutsi. Notons que le Cardinal Giuseppe Bertello, qui est l'un de ses proches, connaît très bien le dossier rwandais. Nonce apostolique au Rwanda de 1991 à 1996, il a été témoin oculaire de la dégradation de la situation. En tant que doyen du corps diplomatique, il faisait partie de l'équipe qui a tenté en vain de ramener feu Juvénal Habyarimana à la raison pour éviter que la situation de dégénère. C'est donc un témoin de premier

ordre qui est aujourd'hui dans le sillage immédiat de l'actuel Souverain Pontife.

Or, le pape François qui a reçu (le 4 avril) les évêques rwandais en visite *ad limina* au Vatican à la veille des commémorations du génocide a, lui, parlé de « guerre », un mot neutre qui n'est pas neutre ! Un rendez-vous manqué avec l'Histoire (cf. à ce sujet *Golias Hebdo* n° 331). Il est vrai que ce dossier comporte une dimension dérangeante pour Rome. Le génocide des Tutsi est aux antipodes du message évangélique apporté dans ce pays par l'Église missionnaire. Entre la foi en l'amour de Dieu et du prochain, et la participation des multitudes de fidèles au génocide à travers tout le pays, le paradoxe reste flagrant. Certes, en âme et conscience chacun est redevable de ses actes devant





Mémorial du génocide rwandais.

son créateur et ses semblables. Mais il s'agit aussi d'un fait collectif indéniable et non de quelques cas isolés. Durant ce génocide, ce sont essentiellement des chrétiens qui ont massacré d'autres chrétiens. L'autre aspect plus scandaleux de ce drame est qu'à plusieurs endroits au Rwanda, ces tueries ont été commises dans des presbytères¹

1. Au lendemain du génocide, sur demande pressante des autorités ecclésiastiques, il y a eu une tentative pour faire nettoyer les églises contenant les vestiges du génocide. Face à la résistance farouche du collectif des survivants (Ibuka), l'Église a fait marche arrière. Quelques-unes de ces églises sont devenues des sites mémoriaux. Mais l'idée de s'en débarrasser reste une option envisagée par ceux qui sont dérangés par la mémoire de ce génocide.

où les victimes avaient cru trouver refuge². Aussi, soulignons-le à nouveau, la part de responsabilité de plusieurs membres du clergé à cette époque est incontestable.

2. Le réflexe de se réfugier dans des presbytères remonte à 1959, lors du premier massacre ciblant les Tutsi au Rwanda. Durant ces années-là, ceux qui trouvèrent refuge dans des églises eurent la vie sauve : la profanation des lieux saints était considérée comme un sacrilège. En revanche, tuer un Tutsi était considéré comme une simple transgression du cinquième commandement, sous-entendu que ce péché était réparable par l'absolution lors de la confession. À l'impunité assurée par l'État, s'est ajoutée la tranquillisation de la conscience administrée par l'Église. Ce précédent a contribué à préparer le terrain à la « solution finale » de 1994.

Cette réalité est à la base de la publication du livre consacré à ce sujet et intitulé *Rwanda : l'honneur perdu de l'Église*, livre publié aux éditions Golias.

Durant ces deux dernières décennies, l'Église avait le choix de poser un geste avant-gardiste. Elle pouvait scruter les errements de ses messagers et les assumer pour ensuite poser les jalons d'un nouveau départ plus conforme à l'Évangile. L'option choisie par l'Église a été d'entourer d'une chape de plomb des gestes scandaleux posés par des ecclésiastiques. C'est à l'instar des autres scandales qui sont apparus au grand jour ces dernières années, et qui ont placé le Saint-Siège en mauvaise posture. Sans surprise, l'institution catholique soutient qu'elle n'y est pour rien. Pourtant, des hommes et des femmes d'Église disposant de l'autorité morale qui leur était conférée par l'institution qu'ils et/ou qu'elles servaient, se sont embourbé(e)s entièrement dans le génocide de 1994 au Rwanda. Nous y reviendrons dans ce dossier.

La commémoration de cet événement tragique interpelle tout être humain. L'attention médiatique que suscite le Rwanda continue de faire référence à cette période de triste mémoire où ce pays a été le théâtre du dernier génocide du vingtième siècle. C'est encore la raison majeure de notre nouveau regard. En revisitant ce passé fort chargé, notre observation suivra la trajectoire d'une longue histoire à fleurs de sang. L'extermination des Tutsi a atteint son point fatidique d'avril à juillet 1994. Mais elle n'était pas la première. Comme on le verra, il s'agissait plutôt d'une reprise, plus méticuleuse et à grande échelle, de ce qui avait été expérimenté à maintes reprises durant trois décennies. Ces précédents ayant

été classés sans suite, le pire était à craindre. C'est ce qui arriva en 1994. Dans ce drame, les victimes furent essentiellement les Tutsi, mais aussi beaucoup de Hutu opposés à ce projet diabolique. Même des non-Rwandais y laissèrent leur vie. La machine génocidaire a broyé indistinctement tous ceux qui tentaient de lui faire obstacle. Rappelons que cette hécatombe a englouti plus d'un million d'humains en trois mois. Parmi les événements macabres qui ont marqué l'histoire de l'humanité, c'est un sommet inégalé en termes de rapidité et de cruauté,

Dans ce dossier, nous allons reparcourir ce relief escarpé d'une longue histoire qui s'étend sur près d'un siècle. Nous suivrons son itinéraire jusqu'au summum de 1994. À la lumière du temps écoulé, les acteurs et les gestes qui ont frayé la voie à cette tournure dramatique des événements sont identifiables. Si, et cela sans détour, nous désignerons ces acteurs et décortiquerons ces gestes, ce sera bien entendu aussi sans animosité.

Rwanda : les légendes de l'origine d'une race « maudite »

À leur arrivée, dit-on, les premiers explorateurs du Rwanda ont été intrigués par le sens d'organisation des habitants de ce pays. Comparativement aux autres peuples rencontrés ailleurs en Afrique, les Rwandais avait érigé une administration bien structurée et hiérarchisée. Cette particularité était supposée être l'apanage des peuples « civilisés ». Dès lors, il a fallu trouver une explication à cette singularité. Les premières hypothèses attribuèrent aux Tutsi une origine exotique. Ces présomptions se basèrent d'abord sur une légende biblique : la découverte de ce

petit royaume au cœur de l'Afrique aurait permis de retrouver les descendants de Cham fils de Noé³. On peut penser que dans l'esprit des missionnaires qui ont retenu cette hypothèse, cette filiation génétique imaginaire pouvait expliquer le rejet catégorique du christianisme par le roi Yuhi IV Musinga et son entourage. Ces Tutsi n'agissaient-ils pas par un réflexe naturel lié à leur origine hébraïque (supposée) ? Un tel raisonnement à cette époque n'est pas à écarter. Pour les premiers missionnaires, le lien entre Tutsi et Juifs pouvait être d'autant plus vraisemblable que la religion traditionnelle alors pratiquée au Rwanda était monothéiste. Sa célébration avait aussi quelques similitudes liturgiques avec le judaïsme et le christianisme. Soit dit en passant, cette religion traditionnelle du Rwanda a été la première cible du rouleau compresseur des missionnaires. Aujourd'hui, elle a totalement disparu.

Au sujet de l'origine des Tutsi, une autre hypothèse leur attribua une ascendance éthiopienne. Ce rapprochement fait penser aux Falashas. Ceux-ci, dit-on, seraient issus de la relation éphémère entre le roi Salomon et la reine de Saba. Les descendants de ces « *Juifs africains* » que seraient les Tutsi, auraient ensuite émigré vers le fond du continent, à la recherche de pâturages pour leurs troupeaux de vaches. Ils se seraient ensuite installés dans la région des grands lacs. Notons que même si le flux migratoire en Afrique est un fait historique, ce lien entre Tutsi et Juifs reste fondé uniquement sur ces légendes.

3. Selon cette légende biblique, Cham a été maudit et chassé du foyer parental pour avoir vu la nudité de son père. Depuis lors, il aurait disparu dans la nature et on aurait ainsi perdu les traces de ses descendants.

Ce genre d'extrapolation était tout à fait normale à la fin du XVIII^e siècle. Le créationnisme était au zénith. On cherchait à trouver une explication biblique à des questionnements de tous genres. La Bible était la référence par excellence et les gens y croyaient littéralement. Quoique dépourvues de fondement solide, ces légendes sont restées vivaces. Au Rwanda, cinquante ans après, elles ont été exploitées par les concepteurs de la campagne⁴ haineuse qui a préparé le terrain au génocide. C'est de là que vient la désignation des Tutsi comme étant des Hamites, membres d'une « race maudite »⁵. Ces qualificatifs proviennent de ces récits mythiques retenus et propagés par la suite.

Retour aux origines lointaines de la haine ciblant les Tutsi

Dans la présente exploration, nous tentons de replacer les morceaux dans un puzzle du portrait général de l'histoire du Rwanda. Nous cherchons à reconstituer la logique absurde qui a conduit à la tournure dramatique survenue près d'un siècle après l'arrivée des missionnaires. Comme vous le constaterez, notre lecture des événements apporte un nouvel éclairage. Pour circonscrire les pourtours et les enjeux historiques du génocide, nous vous

4. Dans un discours haineux prononcé en 1992 à Kabaya et pour lequel il est poursuivi devant les tribunaux, Léon Mugesera a appelé les partisans du parti MRND à renvoyer les Tutsi chez eux en Éthiopie, en les faisant passer par la rivière Nyabarongo.

5. « *Une race maudite* », qui se traduit dans la langue locale par « *ubwoko bwavumwe* ». On rapporte des récits d'enfants qui, durant le génocide des Tutsi, ont supplié leurs bourreaux en vain, jurant qu'ils renonceraient à cette « race maudite » s'ils avaient la vie sauve.



Guerriers tutsi en habit traditionnel

convions à un retour à sa source éloignée. Il est important de revenir au contexte initial. Même si la cause du drame rwandais n'est pas linéaire, il y a un lien perceptible entre les événements sanglants qui ont marqué le début de l'évangélisation et la « solution finale » survenue en 1994. Nous mettrons en lumière ce lien. Les premiers germes de la haine ciblant les Tutsi sont localisables dans le temps. Ils se situent à la fin du XVIII^e siècle. Comme déjà mentionné, à leur arrivée au Rwanda, les premiers explorateurs européens auraient été à la fois fascinés et intrigués par ce royaume niché au fond de l'Afrique. Dans leur première observation, ils dépeignirent la population trouvée sur place sur base d'une anthropologie raciale. La structure sociologique retenue depuis lors est une caricature basée sur l'hypothèse hamitique de John Hanning Speke. Ce

dernier décrit les Tutsi⁶ comme « une race supérieure d'hommes aussi différents que possible de la classe ordinaire des indigènes et dont le beau visage ovale, les grands yeux et le nez haut dénotent le meilleur sang de l'Abyssinie ». À ce portrait désormais stéréotypé, il s'est ajouté une autre hypothèse selon laquelle cette race supérieure tutsi aurait assujéti une race inférieure hutu installée sur les lieux antérieurement. Ce fut la première lecture biaisée. En effet, la monarchie était dirigée par une seule famille royale et le pouvoir se transmettait de père à fils. La seconde

6. Les termes Tutsi, Hutu et Twa existaient au Rwanda à l'arrivée des Européens. Mais ce n'était pas des ethnies comme celles des autres pays africains. Expliquant le cas du Rwanda, l'historien français Jean-Pierre Chrétien parle à juste titre d'une « ethnicisation sans ethnies ».



erreur a été de décrire les Rwandais en fonction de leur apparence physique. Cette théorie raciale s'est par la suite avérée sans fondement, même si érigée naguère en science reconnue sur le plan académique.

Cette typologie distinguant les Tutsi sur base de leur morphologie faciale était déplacée et erronée⁷. En effet, un humain est un être entièrement constitué. Il ne peut nullement être réduit à ses seules apparences physiques. Celles-ci changent

7. Déjà à cette époque-là, suite au métissage étendu sur plusieurs siècles, la population du Rwanda avait atteint une homogénéisation qui transcendait les différences morphologiques observées par les Européens.

d'ailleurs d'une génération à l'autre, suite à plusieurs facteurs tels que le mixage matrimonial, l'alimentation, le mode de vie, etc. Cela rend parfois la distinction⁸ entre Hutu et Tutsi peu évidente. Il y a beaucoup de Rwandais dont l'apparence ne correspond pas aux clichés établis pour distinguer les uns des autres. Plus encore, à l'arrivée des missionnaires, le Rwanda avait déjà atteint l'harmonisation sociétale

8. Pour pérenniser l'existence de groupes distincts, les régimes d'avant 1994 ont maintenu la mention de l'appartenance « ethnique » dans les archives et sur les cartes d'identité. Jusqu'à sa mort, Juvénal Habyarimana a résisté à la pression et à la dénonciation de sa politique discriminatoire institutionnalisée.

caractérisant un État au sens moderne du terme. Les Banyarwanda⁹ avaient tous les éléments constitutifs d'un peuple. Ils avaient une même culture, une langue unique, une croyance commune aux mêmes interdits, un respect des mêmes règles coutumières, un partage et un attachement au même territoire auquel tous s'identifiaient, etc.

Cela dit, la vision déformée projetée sur la société rwandaise par les premiers Européens s'inspirait du racisme, et pour eux, c'était normal. Cette rhétorique raciale (ou ethnique) a été par la suite reprise et surtout propagée par l'Église missionnaire. Petit à petit, ces germes destructeurs se sont enracinés. Il en a résulté une construction mentale intériorisée au fil du temps par les Rwandais eux-mêmes. La théorie de l'inégalité des races a généré un complexe psychologique chez les uns et les autres. Ce fut le point de départ d'un déchirement progressif. L'élargissement de cette fissure a préparé le terrain à l'éclatement de la violence. Deux camps potentiellement opposés ont fini par se constituer, en dépit d'une convivialité affichée qui fait du Rwanda un cas d'espèce unique et un sujet de controverse chez différents chercheurs.

La première élite formée par des écoles catholiques a été le noyau initial d'une génération formatée sur mesure et reprogrammée¹⁰ conformément à cette vision raciale. Cette élite sera placée en première ligne dans la mise en place d'une nouvelle gouvernance d'un

9. C'est ainsi qu'on désigne les Rwandais dans la langue de ce pays.

10. Dans la société rwandaise encore traditionnelle à l'époque, on les qualifiait de «IBIHINDUGEMBE », cela pour dire qu'ils n'étaient ni Blancs ni Rwandais. Ce terme avait une connotation négative.

Rwanda « ethnicisé », tel que conçu par les missionnaires. Cette restructuration de la société sur base de considérations raciales s'avérera dévastatrice. Un simple regard sans passion sur un siècle permet de constater que le coût payé en termes de perte de vies humaines est énorme. Les proportions ont atteint un niveau qui heurte toute conscience. Aujourd'hui, c'est un fait incontestable : ce qui est arrivé au Rwanda ne ressort pas d'une barbarie propre aux tribus sauvages des lointaines forêts africaines, c'est le résultat d'une pensée élaborée et mise en pratique. Dans une thèse¹¹ de doctorat très fouillée et à recommander, Léon Saur parle d'une « triple et sinistre fabrication : la fabrication d'une race, la fabrication d'un ennemi, et enfin la fabrication d'une menace subversive »¹².

Une confrontation de croyances source de ténèbres aveuglantes

Avant l'arrivée des missionnaires, au Rwanda on croyait en un seul Dieu suprême (Imana) ayant quelques attributs qui lui sont propres : créateur (Rurema), pourvoyeur (Rugaba), protecteur (Rugira), etc. En matière de croyance, l'évangélisation apporta de nouvelles références. Le Mungu¹³ des missionnaires fut présenté

11. Saur, Léon, « Catholiques belges et Rwanda : 1950-1964 », thèse défendue à l'Université de Paris I et présentée par Jean-Philippe Schreiber (ULB).

12. Observatoire des religions et de la laïcité : http://www.o-re-la.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=542&Itemid=85&lang=fr

13. « Mungu » signifie : Dieu en Swahili, la langue des pays de l'Est du Rwanda comme la Tanzanie, où les missionnaires s'étaient installés antérieurement. Ce terme fut imposé au Rwanda, de toute évidence pour marquer la différence entre le christianisme et la religion traditionnelle défendue par le roi Musinga. Le terme Imana a

comme Amour, unique, grand et trinité. L'accommodement de ces deux croyances bénéficiait d'un a priori qui aurait facilité la tâche aux missionnaires depuis le début. Le Rwanda était bien prédisposé à l'accueil de la Bonne nouvelle. De bonne foi, le tort des premiers missionnaires a été de rejeter en bloc tout ce qu'ils ont trouvé sur place. Les préjugés sur la société à évangéliser ont été une source de confrontation inutile et malfaisante. Le choix de faire table rase des us et coutumes trouvés sur place a été une erreur monumentale et lourde de conséquences.

été réhabilité longtemps après par l'Église du Rwanda après le départ des missionnaires.

Les évangélistes du Rwanda ont aussi introduit pour la première fois la notion d'un combat entre le Bien et le Mal, ce dernier étant symbolisé par un serpent. L'image de ce reptile diabolisé et condamné par la Bible inspirera plus tard les idéologues du génocide. Dans leur campagne haineuse, ils associeront le Tutsi au serpent. Puisé dans une croyance importée, ce choix n'était donc pas le fruit d'une créativité ingénieuse propre aux Rwandais. On peut dire que dans une certaine mesure, le dispositif imaginé pour préparer le terrain à la christianisation du Rwanda a créé un champ propice à la propagation de la haine. Le symbole biblique du mal a été détourné de sa raison d'être initiale.



La présence à cette époque de nombreux serpents venimeux a aussi conféré à ce symbole une force maléfique exceptionnelle. D'ailleurs, la phobie de ce reptile reste généralisée chez les Rwandais. C'est pourquoi, la désignation du Tutsi comme un « *serpent* » traduisait une méchanceté acerbe. L'exploitation de la force du symbole comme outil de ralliement pour commettre un génocide reste l'une des caractéristiques de ce drame. Sans pitié, les génocidaires rivalisaient pour infliger « *au serpent* » la mort la plus atroce possible. La forme et la nature de la cruauté perpétrée sur les Tutsi demeurent un sujet traumatisant. Une étude approfondie de l'aspect psychologique de ce génocide reste un champ vaste à explorer.

De l'incubation du mal à la « solution finale »

Les vulgarisateurs de la haine ciblant les Tutsi ont exploité largement la table rase culturelle qui a accompagné la christianisation du Rwanda. Les interdits qui servaient de barrières¹⁴ protectrices à la société avaient disparu presque totalement. En prohibant des us et des coutumes, les missionnaires ont détruit des piliers protecteurs de la société rwandaise. L'Église missionnaire ne donnait aucun choix aux nouveaux convertis : ils devaient renoncer impérativement à toutes les pratiques et croyances jugées d'avance païennes. C'est ce qui, entre autres, déclencha l'hostilité du roi Musinga vis-à-vis des missionnaires. Avec le recul, on se rend compte que plusieurs pratiques bannies n'avaient rien

14. Il existait au Rwanda ancien un lien scellé par un pacte de sang inviolable, sous peine d'être frappé par un sort maléfique. Le terme « *munywanyi* » désignait une fraternité par pacte de sang. Son inviolabilité se transmettait parfois de père en fils.

d'incompatible avec la foi chrétienne. Au contraire, elles auraient facilité l'évangélisation des Rwandais. Mais les missionnaires ne l'entendaient pas de cette oreille ; ils considéraient les traditions et les coutumes du pays comme rétrogrades. Pour eux, il fallait à tout prix les bannir. C'est ce qu'ils ont fait, avec succès d'ailleurs.

Près d'un siècle plus tard, le projet de la « solution finale » a bénéficié d'un terrain favorable et longuement préparé. En 1994, la guerre entre l'armée et la rébellion composée essentiellement de Tutsi créa un contexte idéal pour exécuter un scénario diabolique. Le plan exterminateur a été facilité par une préparation mentale, nourrie de fantasmes et de rancœurs intériorisés étendus sur plusieurs années. C'est à ce champ propice que s'adressait la propagande qui a galvanisé les forces génocidaires.

Les médias de la haine, la RTLM¹⁵ en tête, claironnaient à longueur de journée la menace de représailles sur les Tutsi. Les simples paysans occupés par leurs travaux champêtres sur leurs collines ignoraient que le moment fatidique approchait. L'aboutissement d'une haine cultivée sur plusieurs décennies était devenu presque inéluctable. La première classification raciale que les Pères Blancs ont calquée sur la société rwandaise a fini par générer un racisme que l'écrivain Albert Memmi définit comme « *une valorisation généralisée et définitive des différences réelles ou imaginaires au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime afin de justifier ses privilèges on son agression* ». C'est

15. La Radiotélévision libre des mille collines (R.T.L.M) est tristement célèbre à cause sa campagne dirigée contre les Tutsi. Ces animateurs ont été condamnés par le TPIR et les tribunaux rwandais.

cette nouvelle forme qui a donné lieu à une vision idéologique qui a conduit au génocide des Tutsi.

Rwanda : vers un génocide des Tutsi inéluctable

Les institutions publiques censées protéger la population étaient déjà préparées à faire l'inverse. L'ONU était prédisposée à plier bagage¹⁶. Le dernier garde-fou qui restait était la foi chrétienne, censée guider la conscience de chaque croyant au moment de poser un geste grave. Dans un pays majoritairement chrétien, il était raisonnable de s'accrocher à cette dernière lueur d'espoir. Hélas, le rempart de la foi chrétienne n'a guère résisté. Les racines du mal avaient affecté le for intérieur. Apparemment, il y avait même une excitation délirante au moment de passer à l'action. Chez ces baptisés endiablés, on peut même se demander si l'idée de commettre un péché leur traversait l'esprit. La campagne de la haine exploitant le symbole du mal avait eu son effet. Au moment crucial, tuer un « serpent », en l'occurrence un Tutsi, était devenu l'accomplissement d'un devoir patriotique. Ce geste était louangé par les autorités civiles et béni par certains membres du clergé entièrement embourbés. L'écrasement de la tête du serpent se justifiait même par une référence biblique. Ce genre de comportement fait penser aux extrémistes musulmans, qui justifient leurs crimes en évoquant le Coran. Comme quoi,

16. Croyant faire pression sur le gouvernement en place, l'ONU avait menacé de se retirer en cas d'échec du processus d'application des accords de paix, signés entre les parties belligérantes.

dans toutes les religions, il se trouve des gens au service du mal, posant des gestes odieux au nom de leur foi.

Chez tout humain, a fortiori un chrétien, l'assassinat d'un semblable devrait susciter des remords. La transgression du cinquième commandement (« *Tu ne tueras point* ») est un acte censé tourmenter la conscience. Cependant, au sein de l'Église, le sacrement du pardon offre une option d'absolution (ceci n'existait pas dans la religion traditionnelle du Rwanda¹⁷). Tout cela avait été expérimenté au cours des pogroms qui ont servi à préparer la solution finale.

Comme lors des massacres précédents, il était prévu que tout allait rentrer dans l'ordre après la « solution finale » de 1994. C'est là que l'implication directe, dans génocide, des membres du clergé en tant qu'autorité morale, comporte une dimension particulière. C'est d'ailleurs à ce niveau que les responsabilités criminelles n'ont pas le même poids devant les tribunaux. Après le génocide, on a assisté aux tergiversations de la hiérarchie catholique. Officiellement, le Pape Jean Paul II a ouvert la voie dans la bonne direction, en exhortant tous ceux qui se sont impliqués dans ce génocide à accepter de faire face à la justice tout en dégageant la responsabilité institutionnelle de l'Église. Mais ensuite, l'Église a adopté un silence stoïque. Parallèlement, un réseau puissant s'est activé pour protéger les membres du clergé soupçonnés d'être impliqués dans le génocide des Tutsi. Les deux dernières décennies ont été

17. Chez les adeptes de la religion traditionnelle du Rwanda, l'homicide constituait une violation irrémédiable du pacte de fraternité. Dans ce cas, disait-on, un sort maléfique s'abattait inéluctablement sur le contrevenant. Cette croyance protectrice de la société a aussi succombé à la table rase opérée par l'Église missionnaire.

caractérisées par un effort couronné de succès, celui de soustraire à la justice les membres du clergé présumés génocidaires. Sous Benoît XVI, l'Église catholique est restée intraitable dans ce domaine. La hiérarchie locale est devenue le porte-étendard de la ligne qui place l'Église au-dessus de la mêlée. Elle renvoie dos à dos bourreaux et victimes, les appelant tous à la réconciliation. Elle se dit sensible à la peine des uns et des autres. Cette attitude n'est pas surprenante, quand on établit un parallèle avec le scandale de la pédophilie au sein de l'Église, avant que celle-ci ne soit dénoncée avec vigueur par les médias. Au Rwanda, aucun châtiment canonique n'a été envisagé, même pour les membres du clergé reconnus coupables de crimes de génocide. En revanche, la poursuite de ces personnes devant des tribunaux civils a suscité une levée de bouclier de la part de l'Église. Des voix s'élèvent çà et là pour dire qu'au Rwanda, l'Église est persécutée. Parallèlement, il y a eu un déploiement de lobbyistes faisant pression, à l'arrière-scène et avec succès, en faveur des membres du clergé poursuivis. Durant ces deux décennies de l'après-génocide, ce travail en coulisse a été fructueux : plusieurs membres du clergé aux mains souillées officient toujours tranquillement aux quatre coins du monde.

Un décalage de prise de conscience par rapport à un génocide prévisible

En 1994, on était à près d'un demi-siècle de la fin de la deuxième guerre mondiale. Le monde entier connaissait les conséquences d'une haine ciblée contre un groupe humain désigné, dans la mire d'un pouvoir extrémiste. Toujours frais dans les mémoires, l'Holocauste aurait pu déclencher un sursaut. Cependant,

l'opinion publique internationale en général n'était pas préparée à ce qui allait se passer au Rwanda. Même si on savait que « *les mêmes causes produisent les mêmes effets* », le génocide des Tutsi n'était guère envisageable, du moins dans l'imaginaire collectif des citoyens à travers le monde. C'était d'autant moins prévisible qu'après la seconde guerre mondiale, la Shoah avait suscité une telle désapprobation que les nations civilisées avaient juré à l'unisson, la main sur le cœur : « *Plus jamais ça !* » Seulement, cette fois-là, la possibilité d'un autre génocide se localisait en Afrique noire, un continent qui, pour le reste du monde, évoque des préjugés et des mythes. Des signaux alarmants avaient été lancés, mais ils portaient sur une zone éloignée du quotidien des Occidentaux. Cet état d'esprit au sujet de l'Afrique rendait acceptable ce qui était insupportable ailleurs. Ce désintéressement était d'ailleurs connu des planificateurs du génocide des Tutsi. Ils l'ont pris en considération dans leur projet diabolique. L'engagement international de ne plus permettre un autre génocide après celui des Juifs est resté un slogan inopérant. Au Rwanda, les racines de la haine étaient ramifiées et incrustées solidement. Le terrain était propice et bien préparé à l'accomplissement de la « solution finale ». Le régime au pouvoir à ce moment-là croyait, à tort bien entendu, que le massacre total et systématique des Tutsi (de l'intérieur) arrêterait, ou du moins ralentirait¹⁸, l'avancée militaire des rebelles du Front patriotique rwandais

18. Le ralentissement des forces rebelles aurait donné le temps suffisant à l'intervention de la France. Ces prévisions ont été déjouées par deux éléments : l'avancée rapide des rebelles et les conditions posées par le gouvernement Balladur, à savoir : l'aval du Conseil de sécurité, le délai limité de la mission et le caractère principalement humanitaire (et non militaire).



(FPR). Comme mentionné précédemment, il y avait des précédents dans ce sens. Sur le plan militaire, on croyait que lors de la lutte armée contre la rébellion entre 1960 et 1970, le massacre des Tutsi de l'intérieur du Rwanda avait joué un rôle dissuasif. L'armée¹⁹ du régime au pouvoir au Rwanda avait été constituée dans ce contexte de résistance aux attaques provenant des pays limitrophes. Ses seuls exploits militaires de référence, enseignés même dans ses écoles, glorifiaient ces victoires contre les « inyenzi²⁰ ». Ce triomphe avait même valu des galons à certains officiers qui, à ce moment-là, furent appelés à la rescousse pour trouver à leur armée une stratégie victorieuse. C'est le cas de Théoneste Bagosora, considéré comme le

cerveau de ce génocide. L'extermination des Tutsi visait donc à réaliser d'une pierre deux coups. Il fallait une victoire militaire sur l'adversaire tout en éliminant définitivement l'ennemi²¹. Galvanisée par les médias publics et parapublics, l'excitation populaire était à son comble. C'était le moment rêvé de matérialiser un fantasme entretenu depuis des années, celui d'en finir une fois pour toutes avec cette « race maudite » que représentaient les Tutsi. Pour beaucoup de Hutu, c'était plutôt dans l'ordre normal des choses. Le pouvoir en place ne revendiquait-il pas une légitimité issue de la « révolution hutue » de 1959 ? Le Rwanda n'appartenait-il pas de droit à son « ethnie majoritaire » ? Pour le régime hutu, c'était une question de vie ou de mort. Quiconque ne l'entendait pas de cette oreille était considéré comme un ennemi ou un traître.

19. Les Forces Armées Rwandaises (FAR). C'était la dénomination officielle de cette armée.

20. Inyenzi ou « cafards » en français. C'est le surnom attribué aux combattants qui, dans les années 1960, luttèrent militairement dans le but de rétablir la monarchie rwandaise déchu.

21. Un communiqué de l'état-major rendu public en 1992 sur les ondes de la radio nationale désignait comme « ennemi » tous les Tutsi.

Un régime génocidaire qui a atteint son objectif sans en tirer bénéfice

Pour réaliser la « solution finale », le gouvernement de Jean Kambanda²² a mis toutes ses forces dans la bataille, et son projet macabre a terriblement réussi. Du point de vue diachronique-synchronique, et avec le Rwanda tel qu'il était modelé et constitué idéologiquement depuis son indépendance²³, le génocide des Tutsi s'expliquait à travers un discours fataliste devenu plutôt familier. C'était un crime justifié à l'instar du massacre des habitants de la Vendée²⁴ que l'historien Jean-Marie Grassin décrit comme « le crime d'un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple décidant, organisant, exécutant, au nom du salut public, l'extermination méthodique d'une catégorie de ce même peuple [...] rejetée hors de l'humanité en raison d'une particularité déclarée néfaste au bien de la nation »²⁵. Au Rwanda, toutes les conditions étaient si bien réunies que rien ne pouvait empêcher le Mal d'éclore. Le monstre tant redouté entra en action et réalisa son dessein.

22. En 1998, devant le TPIR, Jean Kambanda qui était Premier ministre a plaidé coupable pour six chefs d'accusation portés contre lui, entre autres le crime d'entente pour commettre un génocide. Il a été condamné à la plus lourde peine prévue par ce tribunal onusien. Il purge aujourd'hui une peine d'emprisonnement à vie.

23. Sur base de critères ambigus mais exploités pour des fins politiques, à son indépendance en 1962, le Rwanda est devenu une république où majorité ethnique et majorité démocratique se confondaient. En conséquence, seuls les Hutu avaient un droit « naturel » de présider éternellement aux destinées de ce pays.

24. Massacrés entre 1793-1794, par les armées révolutionnaires.

25. Grassin Jean-Marie, « *Génocides et crimes d'État : de l'histoire aux mémoires* », Université de Limoges, juin 2013. Colloque international.

Maison par maison, quartier par quartier, colline par colline, sur toute l'étendue du territoire, les Tutsis furent pourchassés et massacrés comme des bêtes sauvages. La barbarie perpétrée contre les Tutsi dépasse l'entendement, car elle s'accompagna d'une cruauté inimaginable.

Cette horreur a été décrite de la manière suivante par le journaliste Abdourahman Waberi : « *Du 6 avril au 4 juillet 1994, entre chaque aube et chaque crépuscule, dix mille innocents ont été décapités, jetés dans la Nyabarongo²⁶, offerts en pâture à des chiens devenus soudain aussi féroces et assoiffés de sang que leurs maîtres, mitraillés, dépecés, violés, brûlés vifs, enterrés vivants ou précipités dans des fosses septiques, le tout au milieu des ricanements de mères de famille, de pères de famille et de gamins hilares.* » La machine génocidaire n'épargna ni nourrissons ni vieillards. La frénésie était si intense qu'« *après cinq cents mille morts, le CICR (la Croix Rouge Internationale) cessa de compter* »²⁷.

Vingt ans après, sur l'étendue de tout le territoire, les cris d'horreur retentissent encore sans bruit à travers le Rwanda et ses mille collines. Les échos inaudibles de cette barbarie sans nom font un va-et-vient à travers vallées et collines verdoyantes et sont les témoins immuables du dernier génocide du vingtième siècle. □ **Jean-Claude Ngabonziza**

26. Nom de la rivière où furent jetés des centaines de milliers de corps de Tutsi massacrés tout au long de l'histoire de leur calvaire.

27. Cette affirmation est de Philippe Gaillard, à l'époque chef de délégation du CICR au Rwanda. Il est à la base de l'estimation reprise par les médias, selon laquelle en 1994 au Rwanda, il y a eu « cinq cent mille morts et plus ».